

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU« CLUB LA FOULÉE » TENUE À QUÉBEC, LE 22 JANVIER 2009

## 1. Mot de bienvenue

M. Gilles Lacasse souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il mentionne qu'il a eu la chance de présider un conseil d'administration dont les membres avaient à cœur de servir avec empressement et rigueur. Aussi, ils ont été de bons administrateurs, ce qui lui a facilité la tâche de président.

Il remercie les membres du conseil composé de :

- M. Étienne Méthot, vice-président
- M<sup>me</sup> Céline Daigle, directrice
- M<sup>me</sup> Josée Aubin, directrice
- M<sup>me</sup> Odette Fortin, directrice
- M. Mario Bédard, secrétaire-trésorier

Il remercie également les membres qui n'ont pas hésité à seconder le conseil lorsque les besoins se sont faits sentir, et ce, tout au long de l'année.

En terminant, M. Lacasse mentionne que chacun des membres interviendra pour présenter leur dossier respectif et des questions pourront leur être posées.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Gilles Lacasse fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 12 (Divers) demeure ouvert au cas où d'autres sujets s'ajouteraient. Il propose ensuite l'adoption de l'ordre du jour, secondé par  $M^{me}$  Hélène Grenon.

### 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 31 janvier 2008

- M. Gilles Lacasse mentionne que le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 31 janvier 2008 a été envoyé à tous les membres, le 20 janvier 2009, via un communiqué du conseil. Ce procès-verbal a été produit par M. Mario Bédard, secrétaire-trésorier, qui n'en fera pas la lecture.
- M. Lacasse invite les membres à poser des questions, s'ils le désirent et propose ensuite l'adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 31 janvier 2008, secondé par M<sup>me</sup> Gervaise Giroux.

## 4. Membership

M<sup>me</sup> Céline Daigle donne les statistiques suivantes :

- en 2007, le club comptait 205 membres, dont 66 femmes représentant 32 %. De plus, 54 membres n'ont pas renouvelé leur adhésion pour 2008, dont 19 femmes;
- en 2008, le club compte 179 membres, dont 59 femmes représentant 33 % et 24 nouveaux membres, dont 10 femmes représentant 42 % De plus, les précisions suivantes sont apportées;

■ l'âge moyen: 44 ans

moins de 25 ans : 5 membresplus de 60 ans : 9 membres

- conjoints/conjointes: 40 membres représentant 20 couples:
- pour 2009, environ 130 membres ont renouvelé leur adhésion.

### 5. Services aux membres

M<sup>me</sup> Josée Aubin mentionne que ces services appréciés par les membres impliquent cependant plusieurs personnes.

#### Postes d'eau et de fruits

Pour les postes d'eau, elle remercie M<sup>me</sup> Ginette Robitaille et Julie Desrochers, respectivement conjointe et fille de M. Richard Desrochers, qui ont accompagné le groupe de coureurs lors de ces dix dimanches et ce, pour une troisième année consécutive.

En ce qui concerne les fruits, elle remercie M<sup>me</sup> Gervaise Giroux qui a accepté de coordonner cette activité pour une deuxième année consécutive et les personnes qui y ont collaboré. Il s'agit de :

- M<sup>me</sup> Josée Aubin
- M<sup>me</sup> Gervaise Giroux (2 fois)
- M<sup>me</sup> Gisèle Gourgues et Gilles Lacasse
- M<sup>me</sup> Joanne Martel
- M. Étienne Méthot
- M<sup>me</sup> Odette Fortin
- M<sup>me</sup> Agathe Croteau et François Martel
- M. Michel Caseault

Pour 2009, elle souligne que nous redemanderons à la famille Desrochers, en particulier  $M^{me}$  Ginette Robitaille, si elle désire revenir pour une  $4^e$  année consécutive. Le service de fruits sera reconduit, bien sûr si les membres désirent s'impliquer.

### Co-Voiturage

M<sup>me</sup> Josée Aubin souligne qu'au cours de la saison 2008, le covoiturage a été encouragé pour diverses compétitions, en particulier celles du circuit régional des 10 km. Même si le nombre de membres qui ont participé à cette initiative ne fut pas très important, elle a été suffisamment appréciée pour qu'on voit à la répéter pour 2009. M<sup>me</sup> Aubin remercie ceux qui ont participé.

#### Local

M<sup>me</sup> Céline Daigle apporte les précisions suivantes :

- le local est situé au 2160 Rue Cyrille-Duquet, bureau 210, Québec;
- le bail est d'une durée de 12 mois. Il est renouvelé, à chaque année, le 1<sup>er</sup> mars;
- le montant du loyer pour 2008 est établi à 195 \$ par mois et pour 2009 à 220 \$;
- l'assureur : Promutuel Dorchester;
  le montant de la prime pour l'assurance responsabilité civile et l'assurance dommages (vol/vandalisme au local et aux biens) est établi à 381,50 \$.

#### Assurances

Précédemment M<sup>me</sup> Céline Daigle a mentionné que l'assurance responsabilité civile et dommages pour le local est avec la Cie Promutuel Dorchester. Le coût de l'assurance est de 381.50 \$ par année.

## Déclaration au régistraire des entreprises

Précédemment M<sup>me</sup> Céline Daigle a mentionné que la déclaration n'était pas à jour mais qu'elle sera corrigée prochainement.

## 6. Ratification de l'approbation des modifications aux règlements

M<sup>me</sup> Céline Daigle apporte les précisions suivantes :

Mise à jour et modernisation : quelques corrections ont été apportées :

- qualité de l'administrateur : membre depuis 12 mois et processus de mise en candidature ajouté ;
- modification adoptée par le conseil d'administration le 8 novembre 2008 ;
- ratification du règlement à l'assemblée générale annuelle du 22 janvier 2009.

Les membres échangent et décident que les corrections soient apportées à la ratification de l'approbation des modifications aux règlements.

M<sup>me</sup> Céline Daigle mentionne que le goûter offert aux membres à l'arrivée a été fourni par M. François Gauthier de Subway.

## 7. Activités sociales

M<sup>me</sup> Odette Fortin résume les cinq activités sociales organisées par le club cette année, lesquelles s'autofinancent en très grande partie.

- 1<sup>re</sup> ACTIVITÉ: Déjeuner/dîner Casey's:
  - trois déjeuners/dîners ont eu lieu, soit un par mois en février, mars et avril;
  - environ une vingtaine de membres y ont participé;
- 2<sup>e</sup> ACTIVITÉ : Journée familiale Lac Saint-Joseph Juillet 2008 :
  - organisation impeccable;
  - journée pluvieuse;
  - bonne participation;
  - parcours balisé par M. Luc Lemire. C'est un parcours exigeant et bien situé pour le marathon de Québec. Cela devrait devenir un incontournable pour les années à venir;
  - responsables : M. Luc Lemire et M<sup>me</sup> Hélène Grenon;
  - des remerciements sont adressés à M. Luc Lemire, à sa conjointe, M<sup>me</sup> Hélène Grenon ainsi qu'à leur famille qui s'est impliquée dans cette activité.
- 3<sup>e</sup> ACTIVITÉ : L'après *Marathon des Deux Rives* Chez Victor Août 2008 :
  - une trentaine de personnes y ont participé.
- 4<sup>e</sup> ACTIVITÉ: Camp d'entraînement d'automne Forêt Montmorency- Octobre 2008
  - quatorze personnes y ont participé. Différentes activités ont été organisées durant la soirée avec un excellent souper et feu de foyer.
- 5<sup>e</sup> ACTIVITÉ : Soirée de fin d'année –Décembre 2008
  - une soixantaine de personnes ont participé à ce souper et soirée dansante;
  - la soirée a été organisée avec la collaboration de M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay, M<sup>me</sup> Joanne Martel, M<sup>me</sup> Josée Aubin et M<sup>me</sup> Céline Daigle;

 un spectacle haut en couleur a été organisé par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay et le souper a été servi par un traiteur.

## 8. Vêtement d'équipe, La Galipote et Entente CCPUL

### Vêtement d'équipe

- M. Étienne Méthot commente les points suivant concernant la vente de vêtements d'équipe :
- 1 Comme vous le savez les vêtements vous sont offerts au prix coûtant.
- 2 Les ventes totales pour l'année 2008 sont de \$3555.00.
- 3 Les commandes totales pour l'année 2008 ont été de 1842.12\$.
- 4 Il reste en inventaire pour \$8715.00.
- 5 Les ventes de vêtement se sont fait presque uniquement au local du club et la personne qui prendra la relève pourra le faire à sa discrétion.

#### La Galipote

- M. Étienne Méthot fait le point sur la course appelée La Galipote.
- 1 Le 9 août dernier le Club La Foulée présentait sa deuxième édition de sa course de 10km dans le cadre du circuit des 10 km. (La Galipote).
- 2 Cette course est la course du Club La Foulée, un club de cette dimension avait besoin de sa course.
- 3 Cette course même si l'aspect compétition est très élevé se veut une activité familiale où le volet populaire est très important aussi.
- 4 En 2008 plus de 250 coureurs ont participé à l'événement, comparé à 180 en 2007. Il croit qu'il y aura une plus grande participation en 2009.
- 5 Ce qui a été particulier sur les 180 coureurs qui ont participé en 2007 seulement 70 ont répété l'expérience en 2008. Sur les 250 coureurs en 2008, 180 était des nouveaux!!!
- 6 Lors de cette activité, nous avons reconnu la force du Club La Foulée, entraide, participation, esprit d'équipe. Sans votre collaboration, l'activité n'aurait pas été ce qu'elle a été.
- 7 Cette année la Galipote aura lieu le 16 août 2009.
- 8 L'activité aura lieu au même endroit, sur la base pleine air de Ste-Foy. Un site très sécuritaire et facile d'accès.
- 9 Des courses de 1km gratuit encore une fois pour les enfants de 12 ans et moins, le 2km qui était gratuit seront remplacés par un 3 ou 5 km donc il y aura des frais d'inscription de \$10.00 et le 10 km aura la même formule que l'an passé.
- 10 Il présente et remercie les personnes qui font partie du comité organisateur : Lynda Bérubé, Marie -Josée Perron, Stéphane Hamel, Jean-Pierre Désilets, Gérard Leclerc et moi (Étienne Méthot).
- 11 Il espère compter sur la participation de tous les membres encore cette année et il souligne que si les membres ont des amis qu'ils

peuvent amener comme bénévoles de ne pas hésiter à nous acheminer leur nom.

12 II remercie tout le monde encore une fois.

### Entente CCPUL 2009

M.Étienne Méthot commente les points suivants :

#### Services offerts:

- •un entraînement par intervalles le mardi de chaque semaine (pour les membres du Club La Foulée) ;
- •accès à la piste et accès au vestiaire ;
- •possibilité de faire le test Léger-Boucher le jeudi 18 décembre ;
- •stationnement les mardis et jeudis (vignette à 10\$ + taxes).

## Dates et coûts :

- •Deuxième session 13 janvier 2009 au 19 mai 2009, \$45.16 taxes incluses pour un entraînement/semaine (le mardi), \$10.00 pour la vignette de stationnement + les taxes.
- •Le coût est de \$28.23 taxes incluses pour ceux/celles qui sont déjà membres du Peps (pour la période de janvier à mai).
- •Session du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 26 août 2009, le coût est de \$33.87 taxes incluses pour un entraînement/semaine, \$10.00 pour la vignette de stationnement + les taxes.

### Services offerts par le club La Foulée :

- •une longue sortie le dimanche (départ du club « Entrain » du 01 janvier au 28 avril 2009) ;.
- •accès au vestiaire du club l'Entrain le dimanche lors des longues sorties ;
- •parcours balisé en période estivale, différente chaque semaine (mai/octobre) ;
- •points d'eau et Gatorade sur le parcours en période estivale (mai à septembre) ;
- •ravitaillement après l'entraînement en période estivale (mai à septembre).

#### Coût pour accessibilité aux entraînements du Club La Foulée :

- •le coût est de \$40.00 pour l'entraînement taxes incluses (obligatoire d'être membre du club U/Laval) :
- •le coût est de \$5.00 pour le vestiaire du club « Entrain » du 01 janvier au 28 avril 2009.

#### Date en vigueur

•Du 01 janvier au 30 décembre 2009 avec La Foulée (obligatoire d'être

membre du club U/Laval), avec une pause de 2 semaines début novembre.

## **Entraînement**

Les entraînements seront en prévision des marathons de Boston et Ottawa pour la 1<sup>re</sup> session, Québec et Montréal pour la 2<sup>e</sup> session.

Il y aura une progression constante en vue des marathons visés.

Les intensités (vitesse) seront en fonction du résultat obtenu lors du test Léger-Boucher.

Les intervalles seront habituellement de courtes à moyennes durées avec U/Laval et de moyenne à longue durée avec le club La Foulée.

Les coureurs de U/Laval auront un programme d'entraînement planifié par leur entraîneur et participeront à un entraînement de longue durée le dimanche avec le Club La Foulée.

Les coureurs du Club La Foulée auront un programme d'entraînement planifié par leur entraîneur et participeront à un entraînement par intervalles le mardi avec le club de U/Laval.

Une personne qui adhère à l'un ou l'autre de ces services ne devient pas membre à part entière des deux clubs pour les tarifs susmentionnés, mais il est possible de devenir membre des deux entités en payant la cotisation régulière de chacune.

### 9. Voyage à Ottawa

M<sup>me</sup> Josée Aubin mentionne ce qui suit :

Encore en 2008, ce voyage a connu un franc succès. L'équipe responsable incluait M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay, M. Mario Bédard et M<sup>me</sup> Josée Aubin. La préparation du voyage s'est faite par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay et M<sup>me</sup> Josée Aubin. La mise à jour des listes d'inscription a été assurée par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay avec l'aide de M. Mario Bédard. M<sup>me</sup> Tremblay a aussi eu la responsabilité du transport et du ravitaillement en boisson et nourriture. M. Bédard a géré l'argent reçu et le remboursement des dépenses. M<sup>me</sup> Aubin a pour sa part fait les réservations de l'hôtel, de la gestion des listes de réservation avec l'hôtel Minto via l'agence HTG et de la coordination du voyage. Il est important de noter encore une fois l'excellente collaboration de tous lors de ce voyage. Le bilan global sera annexé au procès-verbal de cette assemblée.

# 10 Conférence

Monsieur Gilles Lacasse fait état de ce qui suit :

Il y a eu une conférence en 2008, et elle était présentée par notre entraîneur, M.Jacques Mainguy. Plusieurs membres avaient demandé si c'était possible que notre entraîneur puisse nous entretenir sur tout ce qui se rapporte à l'entraînement de base. La demande était là, et tout près de 50 personnes se sont présentées à la conférence qui se tenait au PEPS le 26 mars 2008.

Soulignons que même trois heures de présentation n'ont pas suffit à passer à travers le sujet.

Il remercie M.Jacques Mainguy.

## 11 Volet administratif Finances

## Bilan pour l'exercice 2008

M. Mario Bédard mentionne que le bilan pour l'exercice 2008 a été déposé sur le site Internet du club afin que les membres puissent en prendre connaissance avant la tenue de l'assemblée.

Il passe en revue chacun des postes et les commente. Il mentionne entre autres :

- que l'on avait estimé les dépenses à 13 000 \$ et elles ont totalisé 11 685,00 \$. Nous avons reçu deux inscriptions CCPUL totalisant 80,00 \$. Il y a aussi des revenus d'intérêt et autres revenus provenant d'un surplus pour l'entrée des membres à Valcartier; ce qui nous donne des revenus totaux de 11 970,82 \$. Ce qui nous donne un revenu net de 2 129,00 \$ au lieu de 15,00 \$;
- qu'au 31 décembre 2008, on a pour 8 715,00 \$ en inventaire de vêtements d'équipe 6 813,48 \$ au compte du club et 556,45 \$ de chèques en circulation que l'on a appliqué pour l'exercice 2008;

En terminant, M. Bédard propose l'adoption du bilan pour l'exercice 2008, tel que présenté, secondé par M.Gilles Dugas.

## Budget proposé pour l'exercice 2008

M. Mario Bédard commente chacun des postes du budget proposé pour l'exercice 2008. Il mentionne entre autres :

- qu'un montant de 13 000 \$, basé sur les inscriptions au club, est proposé;
- qu'il y a une légère diminution de dépenses pour les honoraires professionnels reliés aux entraînements;
- qu'on a augmenté la dépense reliée au local du club de 100 \$ en raison qu'il y aura une augmentation du loyer;
- qu'il y a une légère augmentation pour les postes d'eau et de fruits:
- qu'un montant de 500 \$ pour la tenue de *La Galipote* est proposé;
- qu'il y a eu une diminution des frais postaux et une augmentation des frais bancaires;
- que les prévisions de dépenses se totalisent à 12 585 \$ et qu'on souhaite avoir un bénéfice net de 420,00 \$.

En terminant, M. Bédard propose l'adoption du budget proposé pour l'exercice 2009, tel que présenté, secondé par M. Michel Descarreaux.

## 12 Divers

Monsieur Jacques Mainguy souligne qu'il y aura des stages de débutant au printemps 2009.

Des discussions se font concernant les coûts et la date finale pour les inscriptions 2009 au club à chaque année. Le nouveau C.A. prendra une décision au cours de l'année 2009.

## 13 Élections

Monsieur Mario Bédard mentionne ce qui suit :

Suite à l'appel de candidature qui s'est terminée le 7 janvier 2009 en vue de combler trois postes d'administrateur au sein du conseil d'administration du *Club La Foulée*, nous avons reçu la candidature de M<sup>me</sup> Catherine Laflamme, de MM. Guy Dorval et Jacques Leclerc.

Compte tenu qu'il y a trois postes à combler et que nous avons reçu trois candidatures et conformément aux règlements du *Club La Foulée*, je déclare M<sup>me</sup> Catherine Laflamme, MM. Guy Dorval et Jacques Leclerc officiellement élus à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration du club et ce, pour un mandat de deux ans.

Après la pause, la nouvelle équipe du conseil d'administration vous sera présentée.

## 14 Pause

Une pause de 15 minutes est suggérée.

## 15 Présentation de la nouvelle équipe

M<sup>me</sup> Josée Aubin remercie les trois administrateurs sortants qui ont été efficaces et travailleurs acharnés. Elle leur remet un cadeau à chacun.

M<sup>me</sup> Josée Aubin procède à la présentation de la nouvelle équipe :

M<sup>me</sup> Catherine Laflamme Directrice

M<sup>me</sup> Odette Fortin Vice-Présidente

M. Jacques Leclerc Directeur M. Guy Dorval Directeur

Secrétaire-Trésorier Présidente M. Mario Bédard

M<sup>me</sup> Josée Aubin

## 16 Fermeture de l'assemblée

M.Gilles Lacasse fait une courte allocution sur la fin de son mandat et procède à la fermeture de l'assemblée vers 21h 30.

Mario Bédard Secrétaire-trésorier « Club La Foulée »

Décembre 2009